



✉ 15 Boulevard de la Paix 51100 Reims @ sudeduc.champ.ard@gmail.com ☎ 06.49.71.35.55

REPLACEMENTS ÉPUIÉS : DES POSTES TOUT DE SUITE DANS NOS 4 DÉPARTEMENTS !

D'année en année, les gouvernements successifs réduisent les moyens alloués à l'Éducation nationale. et avec eux, celui des postes de remplaçant-e-s. Les suppressions de postes ont provoqué dès septembre l'épuisement des capacités de remplacement aussi bien dans le 1er que dans le 2d degré, privant ainsi des milliers d'élèves de cours et les personnels de formations .

Dans le premier degré, cette situation oblige en cas d'absence d'un-e enseignant-e à répartir ses élèves dans les autres classes déjà surchargées , ce qui dans le contexte sanitaire actuel met en danger la santé des personnels, des élèves et de leurs familles.

Les collègues remplaçant-e-s sont amené-e-s à circuler sur plusieurs écoles ou établissements scolaires, parfois dans la même journée, s'exposant ainsi à un risque élevé de contamination et de propagation du virus.

Le manque des moyens mis en œuvre met en danger la santé des personnels et des usager-e-s de l'école .

Dans la Marne, pour faire face à la situation sanitaire catastrophique, l'IA DASEN a sollicité 9 contractuel.le.s dans le premier degré pour faire face à la situation.

Non seulement cela est bien insuffisant, mais notre hiérarchie joue la carte de la précarité pour se sauver de son manque d'anticipation.

Les dédoublements deviennent une mesure urgente afin d'éviter les fermetures des écoles et des établissements et afin de favoriser la mise en place des gestes barrières. Réduisons les effectifs pour que ces lieux ne deviennent pas des foyers potentiels de contamination.

SUD éducation Champagne Ardenne revendique toujours un plan d'urgence prévoyant le recrutement immédiat des personnels nécessaires en créant des postes notamment de remplaçant-e-s et construire des locaux pour baisser les effectifs.

Dans l'attente de création de postes pour faire face à cette crise sanitaire, il est impératif de recruter sur les listes complémentaires et les admissibles aux concours internes. SUD éducation revendique la titularisation des contractuel-le-s.